

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Nadia Anwar**

<https://www.cadre21.org/membres/d1c17ee72485a33555667a58>

Date d'obtention : 2021-02-02 02:23:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Premièrement, je retiens de la méthode sexto qu'elle accélère le processus de gestion d'une situation de sextage. Une procédure qui pouvait prendre jusqu'à plusieurs mois, voir même des années est maintenant remplacée par une procédure qui permet la résolution en quelques jours. Je pense aussi que c'est important de mentionner que le soutien aux victimes et à celui qui commet le crime est considéré dans cette approche. Le fait que le protocole est fait pour que la jeune victime et l'auteur du rapport travaille en collaboration implique que chaque personne fait partie de la solution. La trousse est facile à utiliser et les outils sont bien faits. Il est donc plus facile pour l'intervenant de bien guider la conversation et de poser les bonnes questions sans se compromettre. C'est rassurant pour tous les acteurs.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Après avoir fait la formation et après avoir lu les documents, je comprends mieux comment intervenir avec les acteurs et avec les victimes. Je trouve que la trousse m'aidera grandement à garder le cap sur l'essentiel. J'ai tendance à poser plusieurs questions aux élèves pour avoir le plus de détails possibles. Je me suis rendue compte en faisant la formation que savoir tout n'est pas nécessairement toujours bon. Je pense que cette trousse est essentielle pour nos intervenants parce qu'elle permet de ne pas perdre l'objectif premier de l'intervention. Les victimes ont besoin de se sentir rassurer. Cette approche me permettra de travailler en collaboration en évitant les questions qui pourraient laisser croire que j'ai un jugement. Elle me permettra de rester neutre et de ne pas déborder de mon rôle d'intervenant.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je crois que la chose dont je vais le plus faire attention est le ton sur lequel je vais poser les questions sur la grille d'évaluation. Quand je relis les questions proposées par le protocole sexto, je me rend compte que chaque question est en fait une élaboration des faits qui ce sont produits. Par exemple, dans la section nature de l'acte les questions sont posées avec des mots clés qui permette à la victime de décrire la situation. Sans la trousse j'aurais eu tendance à demander la même question mais, j'aurais probablement rajouté la question pourquoi as-tu fais ceci. En posant cette question, je me rends compte que cette question porte au jugement. C'est vraiment le point que j'aurai à travailler.